

Le CA CommUNIQUE est une fiche d'information sur les principaux sujets traités lors des rencontres du conseil d'administration du CIUSSS MCQ.

Adoption de la Politique pour un environnement sans fumé au CIUSSS MCQ

L'article 11 de la Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme impose aux établissements de santé et de services sociaux l'adoption par le conseil d'administration d'une politique de lutte contre le tabagisme visant la création d'environnements sans fumée.

Il s'agit d'une politique publique favorable à la santé qui constitue une mesure positive pour tous. La Politique ne consiste pas à interdire l'usage du tabac aux fumeurs, mais bien à :

- protéger les non-fumeurs contre les effets nocifs de la fumée de tabac dans l'environnement (FTE) pour laquelle aucun niveau n'est sans danger;
- promouvoir une image cohérente de l'établissement avec sa mission;
- encourager les choix favorisant la santé pour tous;
- offrir de l'aide à la cessation tabagique et à la gestion des symptômes de sevrage.

Adoption de la Politique de gestion des bénévoles

Le CIUSSS MCQ accorde une importance cruciale à l'implication des bénévoles. Il reconnaît l'importante contribution des personnes œuvrant dans l'établissement pour la réalisation de sa mission. L'engagement et la participation des bénévoles sont essentiels au développement d'une organisation de services intégrés et à la prestation de services de qualité.

Le conseil d'administration a donc adopté une politique de gestion des bénévoles pour soutenir et encadrer adéquatement le bénévolat en cohérence avec sa vision et ses valeurs afin de maximiser la contribution des bénévoles. Les administrateurs ont de plus tenu à souligner l'implication des bénévoles en les remerciant de leur engagement auprès des usagers.

Adoption de la Stratégie de soutien au développement des communautés en santé

La Stratégie de soutien au développement des communautés en santé (SSDC) est l'un des 3 leviers reconnus pour exercer la responsabilité populationnelle (avec l'élaboration des projets cliniques et l'action intersectorielle) présentée dans le Cadre de référence sur la responsabilité populationnelle adopté par le conseil d'administration le 10 mai 2016.

Le conseil d'administration a adopté la SSDC pour assurer une assise qui renforce la capacité de l'établissement afin d'exercer la responsabilité populationnelle et d'améliorer la santé et le bien-être de l'ensemble de la population.

Nouveaux membres au conseil d'administration

Plusieurs postes étaient vacants au sein du conseil d'administration suite aux départs de :

- M. Pierre Labonté, membre observateur désigné par les fondations de l'établissement;

- M^{me} Marie-Josée Martel, membre représentant une université à laquelle est affilié l'établissement (UQTR);
- D^r Pierre Martin, membre désigné par le Département régional de médecine générale (DRMG) de l'établissement;
- M^{me} Johanne Vincent, membre désignée par le Conseil des infirmières et infirmiers (CII) de l'établissement;
- M. Olivier Tardif, membre désigné par le Conseil multidisciplinaire (CM) de l'établissement;
- D^{re} Marie-Josée Dupuis, membre représentant une université à laquelle est affilié l'établissement (Université de Montréal);
- M. Jacques Fraser, membre indépendant ayant une expertise dans les organismes communautaires.

Suite aux démarches entreprises auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux et des instances concernées (DRMG, CII, CM), le conseil d'administration a pris acte de la nomination par le ministre de M^{me} Jessica Lesage, membre représentant une université à laquelle est affiliée l'établissement (UQTR), et a nommé :

- M. Richard Beauchamp, membre observateur désigné par les fondations de l'établissement;
- D^r Jocelyn Hébert, membre désigné par le Département régional de médecine générale (DRMG) de l'établissement;
- M^{me} Danielle Philibert, membre désignée par le Conseil des infirmières et infirmiers (CII) de l'établissement;
- M. Carl Montpetit, membre désigné par le Conseil multidisciplinaire (CM) de l'établissement.

Deux postes demeurent à combler et des démarches sont en cours à cet égard.

**Prochaine séance publique du CA :
le 12 décembre 2017 à Shawinigan**

*L'heure et le lieu seront précisés
sur l'avis de convocation qui sera publié
7 jours avant la séance.*